

Rencontre « Employeurs et Mobilités » #5

20 mars 2025

Ordre du jour

Animation – Lise Hamon, SYTRAL Mobilités

01

Présentation du nouveau
réseau unifié TCL



02

Comment mettre en place un
Plan de Mobilité Employeur et
l'animer dans la durée ?



03

Partage d'expériences sur le
covoiturage en entreprise



04

Actualités Mobilités

05

Etat d'avancement des Voies
Lyonnaises



Merci aux intervenants du jour

- **Véronique Moura**, Cheffe de projet accompagnement au changement de comportements, SYTRAL Mobilités
- **Sophie Rodriguez, Responsable des Ressources Humaines**, Cegelec Mobility
- **Tissa Smagghe**, Chargée de projet PDME, Ville de Lyon
- **Justine Byrka**, Référente RH mobilités – déplacements, Ville de Lyon
- **Karine Fournier**, DRH SOCARA, Groupe Leclerc
- **Guillaume Julien Neveu**, Directeur de projet Voies Lyonnaises, Métropole de Lyon

1. Le nouveau réseau unifié TCL

Véronique Moura, SYTRAL Mobilités

Les grandes lignes du futur réseau unifié

- Présentation de la nouvelle hiérarchisation des lignes
- Présentation de la tarification unifiée
- Actions commerciales et marketing



Présentation de la nouvelle hiérarchisation des lignes



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Information synthétique

La création du réseau unifié nécessite une nouvelle hiérarchisation des lignes sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, la hiérarchisation a été révisée afin d'être **cohérente** à l'échelle de l'EP, plus **simple** et plus **lisible** pour les usagers.

Elle concernera en tout premier lieu les territoires hors Métropole de Lyon pour la rentrée de septembre 2025.

Une campagne de communication sur ces éléments sera mise en place en début d'été .

Présentation de la tarification unifiée



Principes pour la définition du zonage sur le périmètre YA

- Permettre à terme l'intégration avec TER
- L'unité de construction du zonage est la commune
- La structure est concentrique, autour de la métropole lyonnaise, de manière à réduire l'effet de mur tarifaire
- Les bassins de vie sont autant que possible pris en compte et maintenus sur 2 zones. La carte scolaire est respectée pour que chaque élève puisse bénéficier d'un service de transport vers son établissement de secteur au prix plancher (2 zones)
- Le réseau Libellule est entièrement compris au sein d'une seule zone (4)
- Métropole de Lyon dans les zones 1 et 2 pour quelques communes
- Les communes périphériques frontalières, non-adhérentes à SYTRAL Mobilités, font partie d'une zone dite « hors périmètre SYTRAL Mobilités » qui compte comme une zone à part entière dans le calcul du nombre de zones parcourues permettant d'établir le tarif appliqué à un déplacement
- RhôneExpress reste un service à part

Structure de la nouvelle gamme tarifaire

La gamme tarifaire unifiée est déclinée en deux sous-gammes :

- Une gamme tarifaire AVEC zone 1 (zone centrale, offre TC dense) et donc plus chère
- Une gamme tarifaire SANS zone 1 et donc moins chère

Pour chacune de ces deux sous-gammes tarifaires il est possible d'acheter des titres :

- 2 zones
- 3 zones et plus

Il n'est pas possible d'acheter des titres avec 1 seule zone.

La durée de validité des titres 1 voyage et 10 voyages est de :

- 1 heure pour les titres 2 zones
- 2 heures pour les titres 3 zones et plus



Les évolutions sur la Métropole

La gamme tarifaire unifiée est calquée sur la gamme tarifaire TCL actuelle. Il y aura peu de changements pour les usagers métropolitains.

Les titres TCL actuels basculeront automatiquement vers les titres équivalents « zones 1 et 2 ».
Le périmètre des zones 1 et 2 est plus large que la zone TCL actuelle (31 communes supplémentaires accessibles au même prix).

L'abonnement 4-10 ans devient gratuit (sur carte TCL, validation obligatoire), valable sur tout le périmètre SYTRAL Mobilités.

Les abonnements solidaires gratuits et réduits sont dézonés et permettent de voyager sur tout le périmètre.

Grille tarifaire unifiée : titres occasionnels

Titres occasionnels Réseau unifié	Tarifs au 1er septembre 2025			
	Zones 1+2	Toutes zones	2 zones sauf zone 1	Toutes zones sauf zone 1
1 voyage	2,10 €	3,70 €	1,60 €	2,50 €
1 voyage à bord	2,40 €	-	-	-
10 voyages	20,00 €	33,00 €	14,00 €	22,00 €
10 voyages -26 ans	17,00 €	28,10 €	11,90 €	18,70 €
10 voyages Famille Nombreuse	15,00 €	24,70 €	10,50 €	16,50 €
10 voyages Collectivités	10,00 €	16,50 €	7,00 €	11,00 €
2 voyages Collectivités	2,00 €	3,30 €	1,40 €	2,20 €
Pass 24h	6,90 €	9,80 €	5,30 €	8,30 €
Pass 48h	13,00 €	18,50 €	10,00 €	15,60 €
Pass 72h	18,00 €	25,60 €	13,80 €	21,70 €
Pass Tribu	7,00 €	9,80 €	5,30 €	8,30 €
Pass TCL en Fête	-	3,70 €	-	-
Pass Pic Pollution	3,50 €	4,50 €	-	-
Aller-retour Funiculaire	3,60 €	-	-	-
Pass 24h Lyon City Card	3,40 €	-	-	-
Pass 48h Lyon City Card	6,80 €	-	-	-
Pass 72h Lyon City Card	10,20 €	-	-	-
Pass 96h Lyon City Card	13,60 €	-	-	-
Frais de carte Office du Tourisme	2,90 €	-	-	-

Titres occasionnels Réseau unifié	Tarifs au 1er septembre 2025			
	Zones 1+2	Toutes zones	2 zones sauf zone 1	Toutes zones sauf zone 1
Aller-Retour Stade	5,00 €	-	-	-
Aller-Retour Stade + TCL	8,00 €	-	-	-
Pass 24h + Aller-Retour Stade	10,00 €	-	-	-
Pass 48h + Aller-Retour Stade	15,00 €	-	-	-
Aller-Retour N100 Eurexpo	5,00 €	-	-	-
Aller-Retour N100 Eurexpo + TCL	8,00 €	-	-	-
Pass 24h + Aller-Retour N100 Eurexpo	10,00 €	-	-	-
Pass 48h + Aller-Retour N100 Eurexpo	15,00 €	-	-	-
Aller-Retour N100 Eurexpo combiné Rhônexpress	4,20 €	-	-	-
Groupe 1 voyage	1,70 €	2,80 €	1,10 €	1,80 €
Groupe 1 jour	3,40 €	5,60 €	2,20 €	3,60 €
Groupe 1 jour Réduit	2,40 €	3,90 €	1,60 €	2,60 €
Groupe Sortie Scolaire	0,00 €			
Sortie P+R	20,00 €	-	-	-
Sortie P+R évènementiel	1,10 €	-	-	-
Ticket rechargeable	0,20 €			
Frais de carte TCL payant	5,00 €			
Frais de carte TCL gratuit	0,00 €			
Frais de carte OûRA	5,00 €			

Grille tarifaire unifiée : abonnements

Abonnements Réseau unifié	Tarifs au 1er septembre 2025			
	Zones 1+2	Toutes zones	2 zones sauf zone 1	Toutes zones sauf zone 1
Abonnement 7 jours	23,20 €	33,00 €	17,80 €	27,90 €
Abonnement 26-64 ans 1 mois	74,10 €	90,00 €	30,00 €	40,00 €
Abonnement 26-64 ans illimité	74,10 €	90,00 €	30,00 €	40,00 €
Abonnement 26-27 ans Etudiant 1 mois	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 26-27 ans Etudiant illimité	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 26-27 ans Etudiant 12 mois	250,00 €	350,00 €	150,00 €	200,00 €
Abonnement 18-25 ans 1 mois	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 18-25 ans illimité	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 18-25 ans 12 mois	250,00 €	350,00 €	150,00 €	200,00 €
Abonnement 11-17 ans 1 mois	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 11-17 ans illimité	25,00 €	35,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 11-17 ans annuel	250,00 €	350,00 €	150,00 €	200,00 €
Abonnement 4-10 ans Gratuit	0,00 €			
Abonnement 65 ans et plus 1 mois	37,00 €	45,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement 65 ans et plus illimité	37,00 €	45,00 €	15,00 €	20,00 €
Abonnement Famille Nombreuse 1 mois	51,90 €	63,00 €	21,00 €	28,00 €
Abonnement Famille Nombreuse illimité	51,90 €	63,00 €	21,00 €	28,00 €

Abonnements Réseau unifié	Tarifs au 1er septembre 2025			
	Zones 1+2	Toutes zones	2 zones sauf zone 1	Toutes zones sauf zone 1
Abonnement Solidaire Gratuit	0,00 €			
Abonnement Solidaire Réduit 1 mois	10,50 €			
Abonnement Solidaire Réduit illimité	10,50 €			
Abonnement Solidaire Réduit 12 mois	105,00 €			
Abonnement Solidaire Réduit Boursier 1 mois	10,50 €			
Abonnement Solidaire Réduit Boursier illimité	10,50 €			
Abonnement Solidaire Réduit Boursier annuel	105,00 €			
Abonnement Premium Mermoz-Pinel mensuel	23,00 €	-	-	-
Abonnement Premium Oullins Nord mensuel	23,00 €	-	-	-
Abonnement RPI Gratuit annuel	0,00 €	-	0,00 €	-
Carte Accompagnant PMR	0,00 €			
Abonnement City Pass PRO annuel	760,10 €	935,00 €	275,00 €	385,00 €
City Pass PDME 50%	34,60 €	42,50 €	12,50 €	17,50 €
City Pass PDME 30%	20,70 €	25,50 €	7,50 €	10,50 €
City Pass PDME 100%	69,10 €	85,00 €	25,00 €	35,00 €
City Pass PDME 75%	17,30 €	21,30 €	6,30 €	8,80 €
City Pass PDME PRO illimité	1 222,70 €	1 485,00 €	495,00 €	660,00 €
Carte forces de l'ordre	10,50 €			
WAF 1 jour	-	1,00 €	-	-
WAF 7 jours	-	5,00 €	-	-
WAF 1 mois	-	10,00 €	-	-
WAF 1 an	-	100,00 €	-	-
WAF gratuit	-	0,00 €	-	-

Mise en œuvre de la tarification unifiée

- **Réalisation du nouveau guide du réseau**
 - En cours d'élaboration, finalisé pour avril (1 seul guide pour tout l'EP); ses modalités de distribution sont en cours d'organisation
 - Ces éléments sont déjà disponibles sur les sites internet Cars du Rhône, Libellule et TCL
- **Sur le site tcl :**
<https://www.tcl.fr/nouveau-reseau-unifie-tcl>





Actions Commerciales / Marketing



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Plan d'actions commerciales et unification du réseau 2025

Les campagnes débutent fin-mai pour la communication et sont suivies par les campagnes marketing qui permettront d'intervenir directement auprès des partenaires et publics.

Elles commenceront par les campagnes d'abonnements des jeunes et se poursuivront en juin et jusqu'à minima la fin de l'année pour tous les publics.

Les actions marketing intégreront l'organisation de stands permettant de diffuser l'information

- Sur la nouvelle gamme tarifaire
- La nouvelle hiérarchisation
- Les modifications d'offre mise en œuvre à partir de septembre 25

A vos questions !

2. PDME : mise en place et animation dans la durée

Tissa Smagghe, Ville de Lyon
Justine Byrka, Ville de Lyon

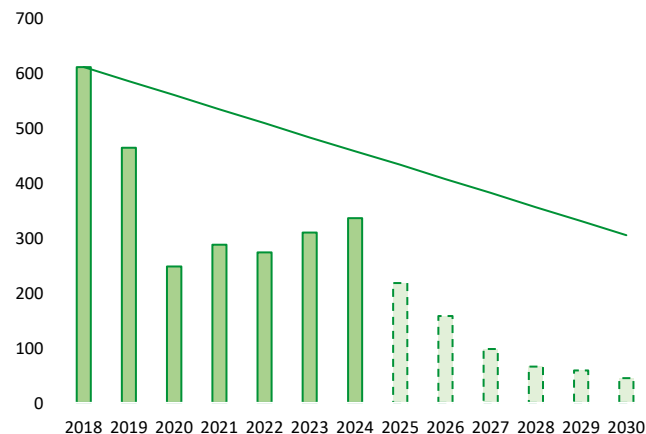
Sophie Rodriguez, Cegelec Mobility

Une structure, une approche personnalisée

	 VILLE DE LYON	 mobility
Nombre de collaborateurs	7 134 agent-es en emploi permanent (RSU 2023)	188 salariés
Nombre de sites	Environ 600	2 + chantiers
Service référent	Co-pilotage par : - Direction de l'Administration du Personnel - DAP (Délégation RH) - Mission transition écologique - MTE (Délégation Urbanisme, Immobilier, Travaux)	Démarche portée par la Direction et les Ressources Humaines
Axes principaux	1- Développer les équipements et services pour une mobilité plus durable 2-Renforcer la dynamique interne sur le sujet 3-Adapter l'organisation de la collectivité 4- Agir pour lever les freins extérieurs	1- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables 2- Transports en commun 3- Modes doux

Mettre en place un PDME

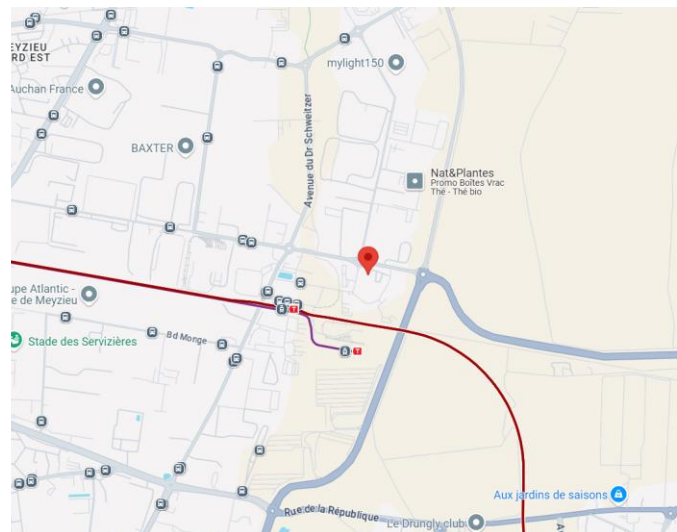
Trajectoire tCO2eq scope 1 et 2



Objectifs du Groupe VINCI

Réduire nos émissions directes de GES de 40% à l'horizon 2030 par rapport à 2018.

Nous engageons également un travail sur le scope 3 en définissant une politique de déplacement bas carbone, en optimisant la consommation d'énergie de nos systèmes et en proposant des variantes environnementales sur les projets.



Notre localisation

La zone industrielle de Meyzieu, bien desservie par les transports en commun, nous permet de mettre en place une politique de mobilité plus en accord avec nos objectifs :

- Encourager l'utilisation des transports publics pour se rendre dans nos locaux,
- Faciliter la mise en place de covoiturages en interne, mais aussi avec le personnel des autres entreprises de la zone industrielle.



Notre vocation

Nous sommes convaincus que la mobilité de demain pourra répondre aux enjeux écologiques et sociétaux actuels en travaillant sur la frugalité, les transports collectifs et la mobilité partagée.

L'approche que nous avons de nos métiers s'inscrit dans cette perspective, cela vaut également pour la façon dont nous encourageons nos collaborateurs à appréhender leurs déplacements.

Mettre en place un PDME



Pourquoi la Ville de Lyon et son CCAS se sont-ils doté d'un Plan de mobilité employeur ?

- Impulsion donnée par l'**exécutif** actuel ainsi que les **directions** en faveur du développement des mobilités durables ;
- Engagement de la Ville de Lyon à devenir **climatiquement neutre à horizon 2030** (Projet européen Net Zero Cities) et adoption d'un **plan climat municipal 2023-30**
- Contexte de **transformations urbaines** (Voies Lyonnaises, Presqu'île à vivre, etc.) ;
- Contexte de l'entrée en vigueur progressive de la **Zone à Faibles Emissions** au niveau métropolitain et du **stationnement payant et incitatif** au niveau municipal ;
- **Besoin d'accompagnement de nos agent-es** dans leurs trajets domicile-travail et professionnels

6 objectifs chiffrés clés à horizon 2026 par rapport à 2023 :

- 1** Augmenter la part des déplacements dits « actifs », en particulier le vélo et la marche à pied
- 2** Réduire et accompagner la part des agent-es seul-es dans leur voiture pour aller au travail
- 3** Informer les agent-es sur les offres et services existants, et les accompagner / conseiller dans leurs déplacements
- 4** Améliorer l'empreinte environnementale de la flotte municipale de véhicules
- 5** Réduire les accidents de trajet
- 6** Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Ville en lien avec les déplacements domicile-travail et professionnels

PDME complet à retrouver sur [lyon.fr](https://www.lyon.fr) dans la rubrique « Plan Climat »

Adapter le projet à l'organisation interne

Co-portage au niveau politique par 3 adjoints (2 COPIL / an)



**Laurent
Bosetti**

Adjoint au Maire
délégué à la promotion
des services publics



**Valentin
Lungenstrass**

Adjoint au Maire
délégué à la mobilité



**Sylvain
Godinot**

Adjoint au Maire
délégué à la transition
écologique et au patrimoine

Plusieurs directions opérationnelles impliquées dans le pilotage d'actions du PDME (2 COTECH / an)

Moyens
Généraux

Commande
publique

Gestion tech.
bâtiments

Direction de
l'Admin. du
personnel

Sécurité et
Vie au
Travail

Co-pilotage opérationnel du PDME pour allier enjeux RH et environnementaux (points hebdo)



Tissa Smagghe

Tissa.smagghe@mairie-lyon.fr

Chargée de projets transverses PDME
et Zéro Déchet Zéro Gaspillage
Mission Transition Ecologique



Justine Byrka

Justine.byrka@mairie-lyon.fr

Référente RH des mobilités
Pôle Mobilité, Dir. De l'Admin. du Personnel

Adapter le projet à l'organisation interne

Rétrospective des actions phares menées en 2024, 1^{ère} année du déploiement du PDME



Com. et diffusion du PDME et du Règlement Intérieur portant politique de déplacements adoptés au Conseil municipal de déc. 2023

Lancement d'un quizz interne sur le PDME

Participation la rencontre mobilité employeur organisée par la Métropole

18/03
Célébration PDME à l'Hôtel de Ville

-Village mobilité durable
-Fresque de la mobilité

Interven-tions dans 3 sites

municipaux en lien avec la Public Factory de SciencePo

Mai à Vélo

-Challenge d'activité
-Sessions de révision de vélos perso.
-Retour d'exp. d'agents
-Temps convivial avec gagnants du challenge

Arrivée de Justine BYRKA, Référente RH des mobilités (DAP)

Diffusion en ligne et terrain de l'enquête mobilités annuelle

16-22/09
Semaine Européenne de la Mobilité

- Défi marche à pied avec les HCL
- Village des mobilités
- Fresques de la mobilité
- Sensibilisations et animations prévention et sécurité mobilités actives

Restitution du bilan carbone de la Ville (2022), incl. les déplacements des agents

Bilan de l'année 2024 (calcul des indicateurs du plan, analyse de l'enquête) et partage aux élus et directions concernés

Préparation du plan d'actions 2025 : 10 sites prioritaires, OEPV, refonte du RI



Déploiement de 2 totems d'entretien vélos dans deux sites administratifs



Adapter le projet à l'organisation interne

Nos bureaux



Electrification de notre flotte de véhicules de fonction



Mise à disposition des bornes de recharge pour les véhicules personnels



Une « enveloppe mobilité » mise à disposition des collaborateurs qui renoncent à leur véhicule de fonction



55% de nos covoiturages se font avec un utilisateur issu d'une autre entreprise de la ZI.

Nos chantiers

Les solutions appliquées pour nos bureaux ne sont pas transposables à nos chantiers qui ont d'autres problématiques :

- Localisations isolées et non-desservies par les transports publics
- Véhicules trop lourds pour électrifier notre flotte

Nous recherchons pour l'avenir de nouvelles solutions, mais nous dépendons des avancées technologiques pour leur mise en place réelle.

Nos référents



Laurent Labussière
Directeur



Sophie Rodriguez
Responsable RH



CSE

Faire vivre le PDME au quotidien

Dialogue social

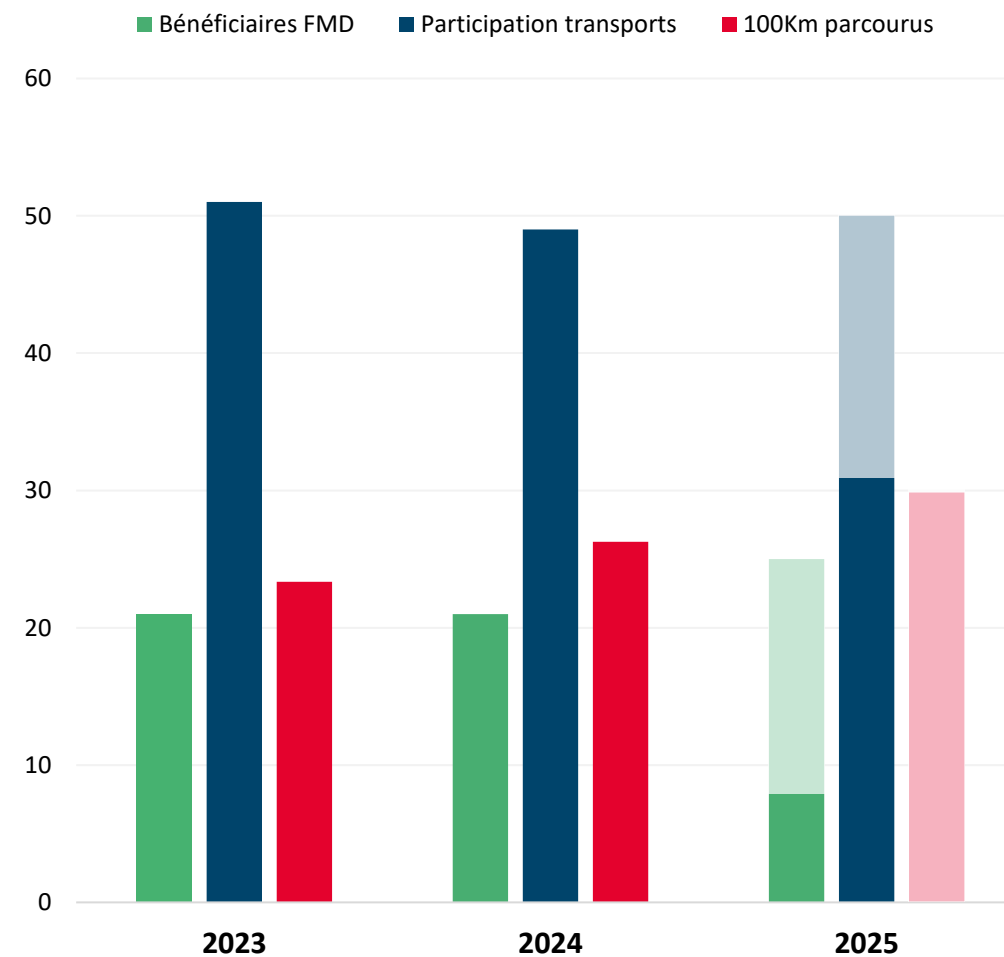
Une forte collaboration avec les CSE et les représentants du personnel est nécessaire à l'identification du besoin et à la recherche des solutions les plus appropriées au contexte de notre entreprise.

Installations

La mise en place d'infrastructures nécessaires au sein de nos locaux est primordiale. Il s'agit de mettre devant les solutions des moyens concrets pour qu'elles puissent être sereinement intégrées au quotidien de nos collaborateurs.

Communication

Une communication régulière et répétée est nécessaire : tous nos collaborateurs n'ont pas assimilé l'information à partir de nos premières communications et apprennent au fil du temps que des solutions de mobilité sont proposées.



Faire vivre le PDME au quotidien

Au quotidien, piloter et mettre en œuvre le PDME requiert :

- 1 ETP (ou 50% de 2 personnes)
- 4 instances de pilotage (COFIL, COTECH) / an et des échanges hebdomadaires entre les co-pilotes
- Des séances de travail et réunions avec des parties prenantes internes et externes pour avancer sur des actions spécifiques
- 5 à 10 jours ouvrés minimum sur l'année dédiés à des actions de sensibilisation et d'animations en présentiel auprès des agent-es,
- Un travail important de collecte et d'analyse de données pour suivre les avancées du PDME



1 fierté

1^{ère} Semaine Européenne de la Mobilité à la Ville avec un Défi Marche à Pied entre la municipalité et les HCL



1 renoncement

Calcul des émissions de GES et des parts modales des déplacements des agent-es annuellement



1 défi

Une meilleure mobilisation des agent-es lors des événements et pour la création de communautés internes dynamiques

Lancez-vous !

1

Être à l'écoute

Des collaborateurs et partenaires sociaux

Profiter des entretiens et discussions pour rassembler les problématiques et solutions imaginées.

Des autres acteurs de la région

L'AIRM a pour nous été d'une grande aide pour la mise en place de certaines de nos solutions. Observer ce qui se passe dans les entreprises voisines est aussi une source d'inspiration.

2

Partir sans idées reçues

Les résultats sont imprévisibles

Le succès du FMD est allé bien au-delà de nos espérances.

Réadapter la communication

La démographie touchée par la question du FMD n'est peut-être pas celle qui a été imaginée en amont. La communication doit être réadaptée pour toucher un maximum de collaborateurs.

3

Rester réaliste

Répondre à une problématique

Avant tout, il faut identifier les problématiques qui concernent nos collaborateurs afin d'imaginer des solutions adaptées

Respecter les contraintes

Les solutions imaginées ne doivent pas compliquer le quotidien de nos collaborateurs et doivent être adaptées au terrain. Elles ne pourront réussir que si elles sont adoptées par les concernés.

Lancez-vous !



- ✓ **1 technique pour embarquer** : prendre autant en compte les avantages économiques et de santé que les avantages environnementaux de la mobilité durable
- ✓ **1 posture pour identifier et prioriser les actions à mener** : coopération et écoute des problématiques rencontrées par vos équipes, une prise de position managériale forte
- ✓ **1 moyen pour les mettre en œuvre** : du temps humain et de l'expertise, en particulier au sein des personnels RH !

3. Partage d'expériences : le covoiturage en entreprise

Karine Fournier, SOCARA (Groupe Leclerc)

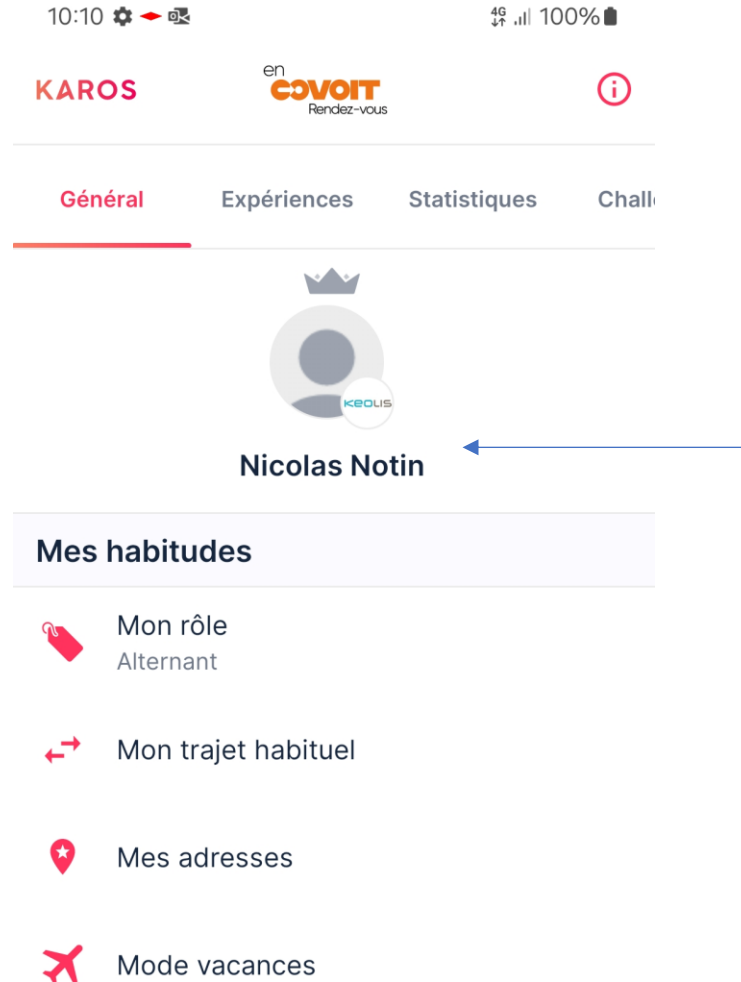
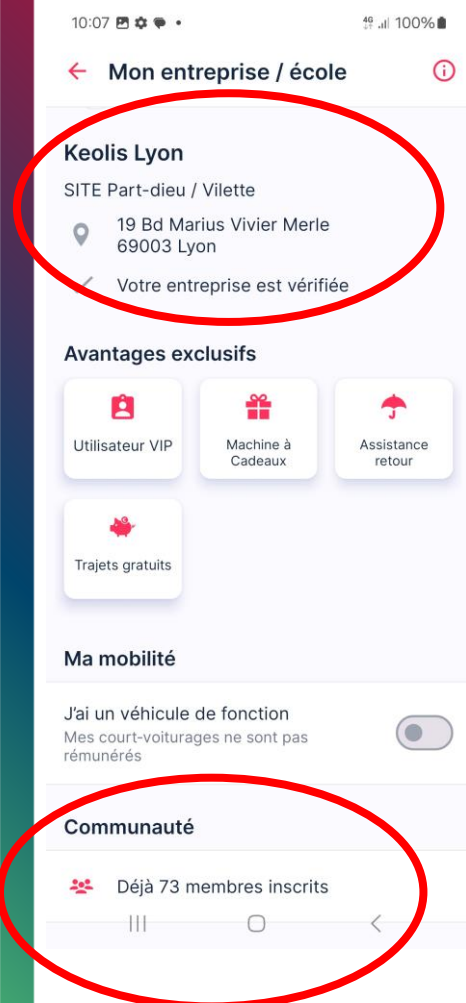
En 2025, un territoire élargi pour pratiquer le covoiturage

- La plateforme En Covoit' Rendez vous, historiquement En Covoit Grand Lyon, s'est élargie en janvier 2025 à **12 intercommunalités du Rhône, membres de Sytral Mobilités**.
- Les conditions tarifaires restent inchangées.
- Ce service public de covoiturage est opéré par Karos, avec une **application en ligne** et une incitation financière des collectivités membres ci-contre.
- Quelques chiffres :
 - + de 43 000 inscrits et 3 000 usagers actifs par mois
 - + de 14 000 trajets passagers en décembre 24



*12 collectivités membres de SYTRAL Mobilités
prenant part et finançant les trajets sur
En Covoit' Rendez-vous*

Covoiturage au travail : de quoi parle t'on ?



- Les entreprises / institutions / sites d'enseignements peuvent **créer gratuitement des communautés de covoiturage.**

- **251 communautés actives** sur le territoire de SYTRAL Mobilités, avec au moins un covoitreur.

Une majorité de ces communautés concernent des entreprises de 20 à 250 salariés.

- **Un accès à 6 mois de gratuité pour les passagers** rattachés à ces communautés employeurs.

Le programme de sensibilisation employeur « En Covoit Rendez-vous »



C'est quoi ?

Un programme de sensibilisation pour faire la promotion du service En Covoit' Rendez-vous au sein de votre entreprise, votre institution.

Avec la création d'une communauté interne* à l'entreprise, une page de suivi.

Pour qui ?

Tous les employeurs implantés sur l'une des 262 communes du territoire de SYTRAL Mobilités (Rhône) qui souhaitent tester le Covoiturage.

Quel coût et modalités pour l'employeur ?

- **Gratuit pour l'employeur**
- Durée: 6 mois
- Nécessité d'un référent mobilité dans l'entreprise

• Avantages pour l'employeur :

- **Kit de communication** mis à disposition (affiches et flyers, mails prêts à envoyer, éléments de langage, vidéos...)
- **Animation sur le site employeur** pour le lancement de la communauté.
- Données d'usage envoyées automatiquement les 6 premiers mois (puis disponible sur demande) : nombre d'inscrits, nombre de kilomètres parcourus, bilan CO2...

• Avantages pour les salariés :

- 6 mois de gratuité lors du lancement de la communauté
- Ensuite 2 trajets offerts par jour si abonnés TCL, sinon 0,5€ par trajet
- Logo de l'entreprise sur l'appli, possibilité de covoiturer avec ses collègues

* les covoitureurs affiliés à des communautés employeurs représentent 55% des trajets réalisés.

Vos **contacts privilégiés** pour créer votre communauté !

- Deux contacts privilégiés vous permettront de créer votre communauté « employeur » de covoiturage, réceptionner le formulaire ET **organiser une animation pour présenter le dispositif.**

Je suis un employeur sur le territoire de la
Métropole de Lyon :

encovoit@grandlyon.com

Je suis un employeur sur l'un des 11 autres
territoires d'intervention de SYTRAL Mobilités
:

[conseil-en-mobilite-
employeurs@sytral.fr](mailto:conseil-en-mobilite-employeurs@sytral.fr)

Deux employeurs exemplaires dans la promotion du covoiturage



Villette-d'Anthon (38)
550 salariés
454 membres (communauté active depuis 3 ans)
7 covoit / salarié / mois



PassionFroid
groupe pomona

Saint-Priest
300 salariés
68 membres (communauté depuis 5 mois)
15 covoit / salarié / mois

La parole à Karine Fournier, DRH de la SOCARA (Groupe Leclerc)

- Quelle est la genèse de votre mobilisation sur le sujet du covoiturage depuis 2022 ?
- Est-ce que vous pouvez nous donner quelques chiffres sur la pratique du covoiturage ?
- La majorité des salariés ont déjà réalisé un trajet en covoiturage, dont certains très régulièrement. Quelles sont les clés de cette mobilisation massive ?



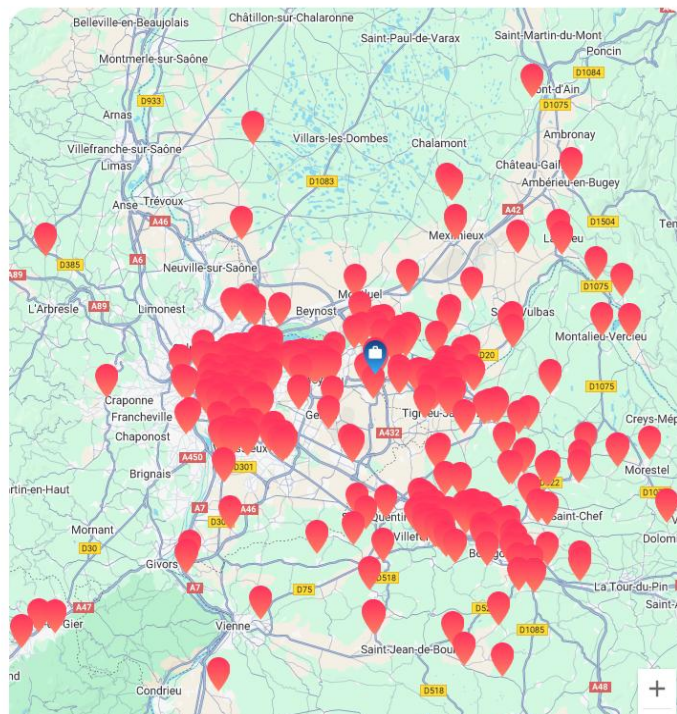


Nous sommes 454 salariées à utiliser l'app !

Mêmes trajets que vos collègues ?
Économisez sur les frais de carburant et
protégez l'environnement en covoiturant vous
aussi. Téléchargez simplement notre application
de covoiturage Karos et lancez-vous :



*Le détail des lieux de résidence des usagers du
covoiturage au sein de la SOCARA*

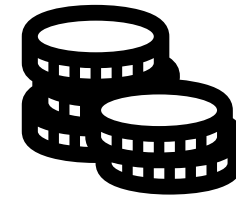


*La carte des trajets proposés par nos
collaborateurs*



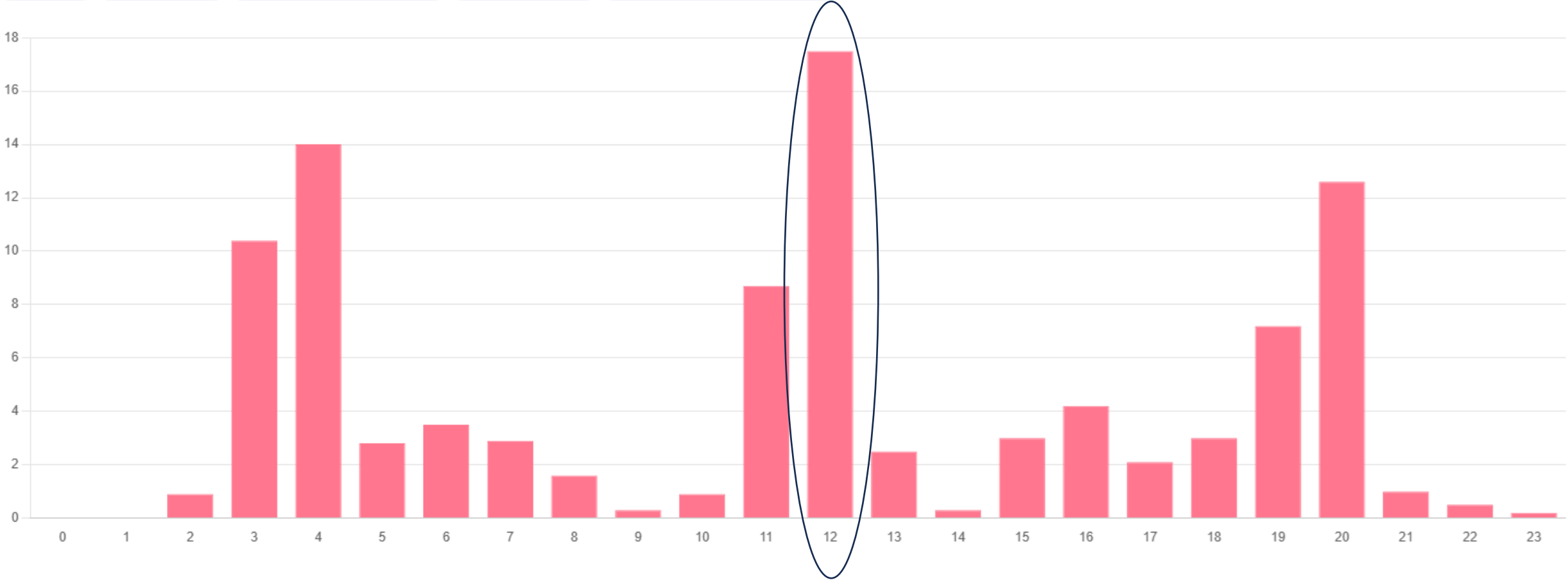
Les gains du covoiturage pour les salariés de la SOCARA

- En moyenne 145 euros par mois par salarié.
- Depuis 3 ans :
 - ❖ 331846€ de gain de pouvoir d'achat pour les salariés /
 - ❖ 115 693 kg CO2 et 898 449 km économisés /



Horaires des covoiturages

Répartition des covoiturages aux différentes heures de la journée.
(heures de la journée en abscisses, pourcentage des covoiturages réalisés en ordonnées)



2252 trajets de covoiturage réalisés en février 2025.

**Trajet le plus fréquent : midi (prise de poste et départ de ceux arrivés à 4/5h).
17% des covoiturages de la journée**

A vos questions !

4. Actualités mobilité

Nicolas Notin, SYTRAL Mobilités
Mathieu Ciara, Métropole de Lyon

Le baromètre vélo de la FUB

La plus grande enquête sur la pratique du vélo au quotidien au monde

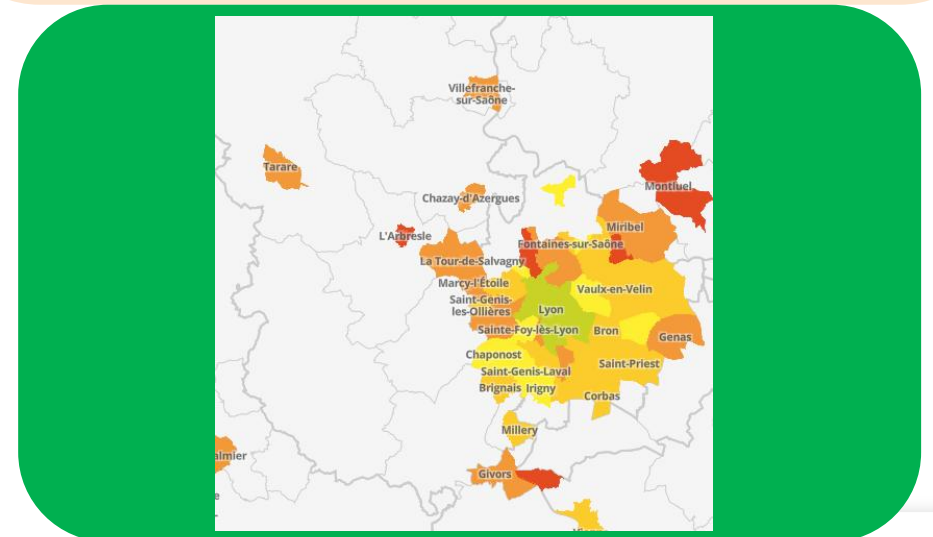
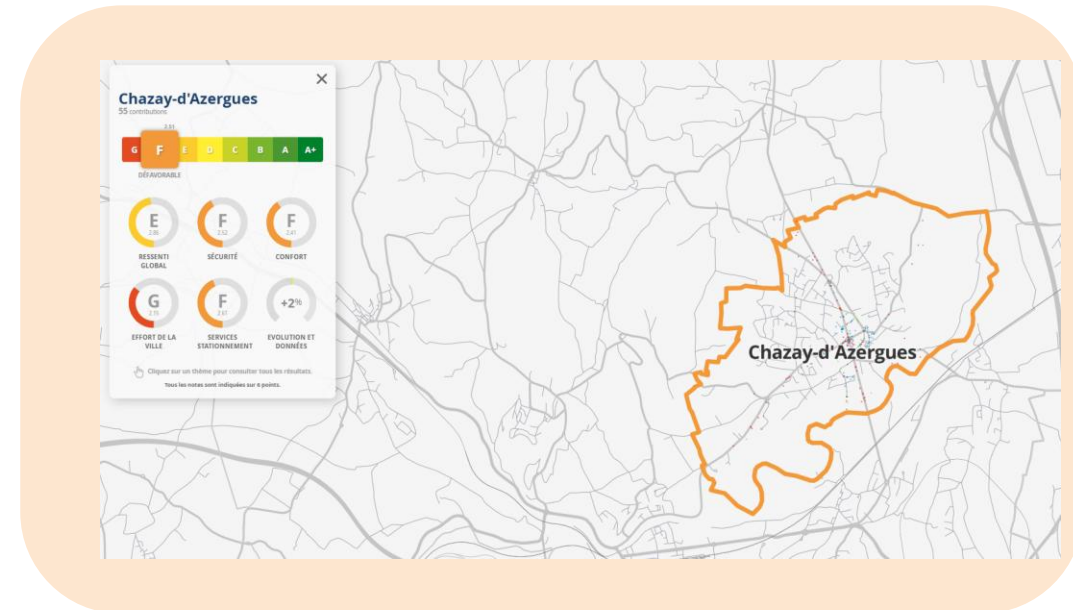
- Enquête nationale ouverte à l'ensemble des usagers du vélo

(avec en première ligne les vélotafeurs).

- Chaque commune qui obtient plus de 50 avis rentre dans la notation du baromètre !

(une vingtaine notée en 2021 sur le périmètre SYTRAL)

- Pointer les infrastructures à améliorer (**points rouges**) ; les améliorations perçues sur 2 ans (**en vert**) ; les besoins de stationnement vélo (**en bleu**).



Baromètre vélo FUB 2025

4ème édition de ce baromètre vélo organisé par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette :

- retour concret du terrain pour mieux comprendre les besoins et priorités des usagers et vélotafeurs.
- outil précieux d'aide à la décision et à l'action pour les communes, intercommunalités et la Métropole de Lyon.

Répondez !
Du 28 février au 2 juin 2025

 **Baromètre vélo**

**Avec votre avis,
votre commune
change de niveau !**



barometre-velo.fr



Aides à l'achat vélo 2025 des EPCI membres de SYTRAL Mobilités

Aides à l'acquisition vélos 2025 – sur les intercommunalités membres de SYTRAL Mobilités

Intercommunalité	Montant de l'aide	Conditions
CCSB	30% du montant d'achat du vélo, dans une limite de 200€ pour un vélo traditionnel et 400€ pour un VAE ou un kit d'électrification	Ouvert aux habitants de la CCSB, une aide par personne du foyer. Le vélo doit être acheté chez un vélociste du Beaujolais (CCSB, CAVBS, COR ou CCBPD).
CAVBS	- Dans la limite de 200€ pour l'achat d'un vélo classique (musculaire), neuf ou d'occasion - Dans la limite de 500€ pour l'achat d'un VAE, neuf ou d'occasion - Dans la limite de 200€ pour l'achat d'un kit d'électrification d'un vélo classique (musculaire), neuf ou d'occasion.	Être majeur et habiter une des communes de la CAVBS Dispositif ouvert à 2 personnes par foyer pour l'achat de vélo classique, VAE ou kit d'électrification d'un vélo classique Pour bénéficier de l'aide, les vélos neufs doivent être achetés chez les vélocistes du territoire du Syndicat Mixte du Beaujolais.
COR	Dispositif récent, proposé aux utilisateurs du service de vélos en location longue durée, à l'issue de la location. Communication uniquement transmise aux personnes concernées.	
CCPA	Subvention jusqu'à 50% du prix d'achat pour un montant maximum de 250€/vélo/foyer ou association	Les vélos éligibles doivent être achetés dans un magasin situé dans le Département du Rhône : - Vélos à assistance électrique (neufs ou d'occasion) dont le prix est en dessous de 3 000€ HT - Kit d'électrification des vélos posé par un professionnel - Vélos spéciaux, électriques ou non (pliant, cargo, rallongé, adapté à un handicap)
COPAMO	Le montant de cette aide est fixé à 400€ par vélo et par bénéficiaire majeur.	Aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE), sous condition de ressource.
CCVL	50% du prix d'achat avec un maximum de 200€ sans condition de ressource 50% du prix d'achat avec un maximum de 400€ pour certains foyers sous conditions de ressource.	Les foyers dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 15 400€. Le prix d'achat doit être inférieur ou égal à 3 000€ TTC.
CCPO	Subvention de 200€/vélo (maximum 120 vélos subventionnés, dans la limite des crédits budgétaires)	Habiter sur une commune de la CCPO Subvention allouée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un VAE pliant, d'un vélo cargo, d'un vélo adapté

Aides à l'acquisition vélos 2025

Métropole de Lyon

	Vélos Électriques				Vélos Mécaniques		
	VAE Kit électrification Vélos pliants	Vélos Cargos		Vélos adaptés PMR	Vélos Cargos	Vélos Pliants	Vélos reconditionnés
Revenu fiscal par parts	Prix d'achat ≤ 3 200€ TTC	Prix d'achat ≤ 2500€ TTC	Prix d'achat > 2500€ TTC			Prix d'achat ≤ 3 200€ TTC	Prix d'achat ≤ 150€ TTC
RFR/nombre de parts fiscales ≤ 12 231 €	50% du prix d'achat TTC (400€ max)	50% du prix d'achat TTC (700€ max)	50% du prix d'achat TTC (900€ max)	50% du prix d'a chat TTC (1000€ max)	50% du prix d'achat TTC (700€ max)	50% du prix d'achat TTC (200€ max)	100% du prix d'achat TTC (100€ max)
RFR/nombre de parts fiscales > 12 231 € et ≤ 26 200 €	50% du prix d'achat TTC (100€ max)	50% du prix d'achat TTC (100€ max)	50% du prix d'achat TTC (200€ max)	50% du prix d'a chat TTC (200€ max)	50% du prix d'achat TTC (200€ max)	50% du prix d'achat TTC (100€ max)	Non concerné
RFR/nombre de parts fiscales > 26 200 €	Non concerné						

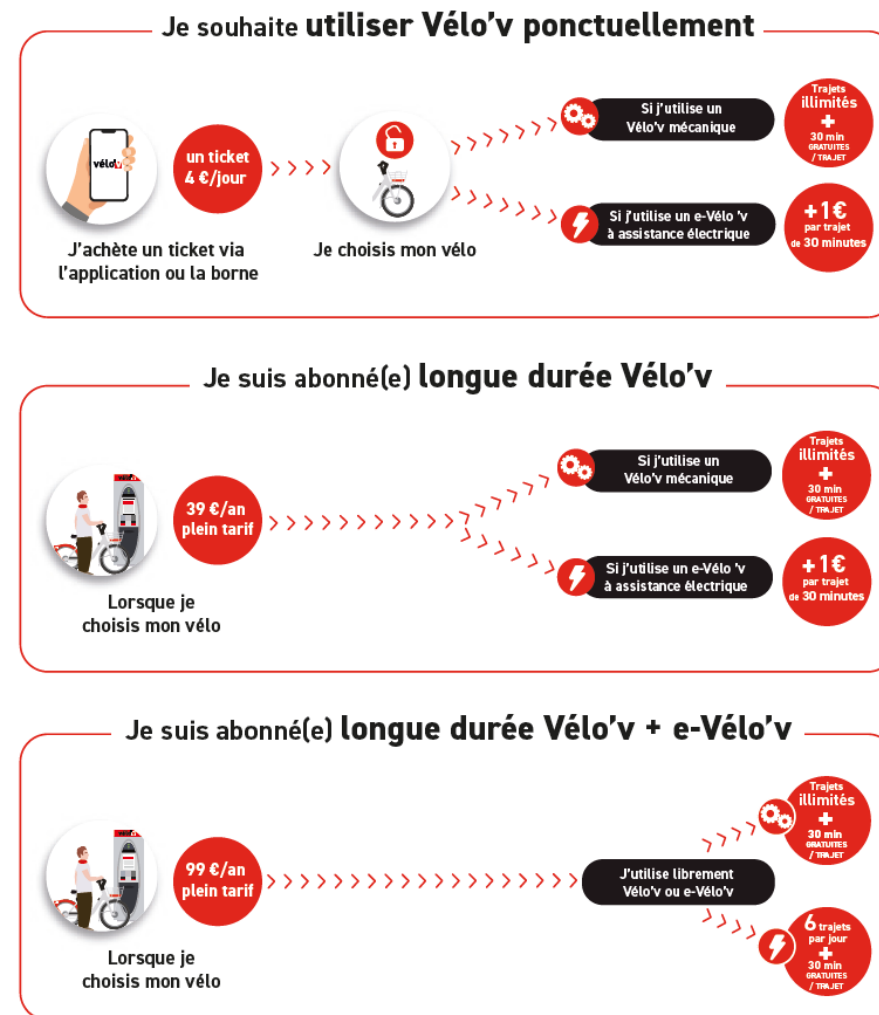
Pour tout achat entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025
auprès d'un professionnel du territoire métropolitain
Démarche en ligne : [Toodego.com](https://www.toodego.com)

Les actus vélo sur la métropole

De nouveaux Vélo'v à assistance électrique

- Plus besoin d'emporter sa batterie : le vélo se recharge automatiquement en station.
- 50 % de la flotte électrifiée soit 2 500 vélos.
- 3 tarifs : grand public, 14-25 ans et solidaire.
- Pour les pros : cartes d'accès non nominatives à partager à partir de 49 €/an/carte.

Plus d'infos
Velov.grandlyon.com



FreeVélo'v : allongement de la durée de prêt

Simplification du contrat de prêt

2. Bénéficiaires

Le prêt ne peut être effectué qu'au bénéfice d'une **personne physique majeure âgée de 18 à 25 ans révolus résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon** (ayant un logement et/ou un hébergement situé sur le territoire de la Métropole).

Le système de prêt à titre gratuit de vélos s'adresse exclusivement aux personnes suivantes :

- étudiants
- personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle

Le prêt étant octroyé à titre strictement personnel, le bénéficiaire s'interdit expressément de confier l'usage du vélo prêté à une personne mineure ou à toute autre personne. Il demeure seul responsable envers la Métropole de Lyon de l'exécution des obligations imposées par le présent règlement.

3. Durée

Le contrat de prêt est conclu pour une durée initiale allant de 3 à 12 mois à compter de sa date de signature par l'ensemble des parties.

Il pourra être renouvelé sur demande expresse du bénéficiaire adressée, le cas échéant, auprès du prestataire du service de prêt de la Métropole de Lyon.

Le vélo pourra être restitué avant la fin du contrat à la demande expresse du bénéficiaire sans avoir à présenter de justification particulière.

Plus de mention d'une durée max :
il faut avoir entre 18 ans et 25 ans révolus
(= 26 ans - 1 jour) pour souscrire un contrat
ou renouveler le prêt pour une durée d'1 an
max



**Bonne nouvelle !**

Ton Freevélo'v reste ton meilleur allié pour encore plus longtemps, jusqu'à tes 26 ans !



Hello,

Nous sommes ravis de vous annoncer une grande évolution chez Freevélo'v !

Désormais, la durée du contrat de prêt Freevélo'v passe de **2 ans à 7 ans**. Oui, vous avez bien lu : **sept ans de liberté à vélo gratuitement**, pour profiter pleinement de votre mobilité dans la Métropole de Lyon.

La Métropole de Lyon a décidé d'assouplir les conditions d'accès au service Freevélo'v. À présent, tous les jeunes de **18 à 25 ans** peuvent bénéficier d'un vélo gratuit, **que vous soyez étudiant ou en insertion professionnelle**.

Tant que vous êtes dans cette tranche d'âge, ce service est fait pour vous.



 **J'en profite dès maintenant**



free
VELO'v

SYTRAL
MOBILITÉS

MÉTROPOLE
GRAND **LYON**

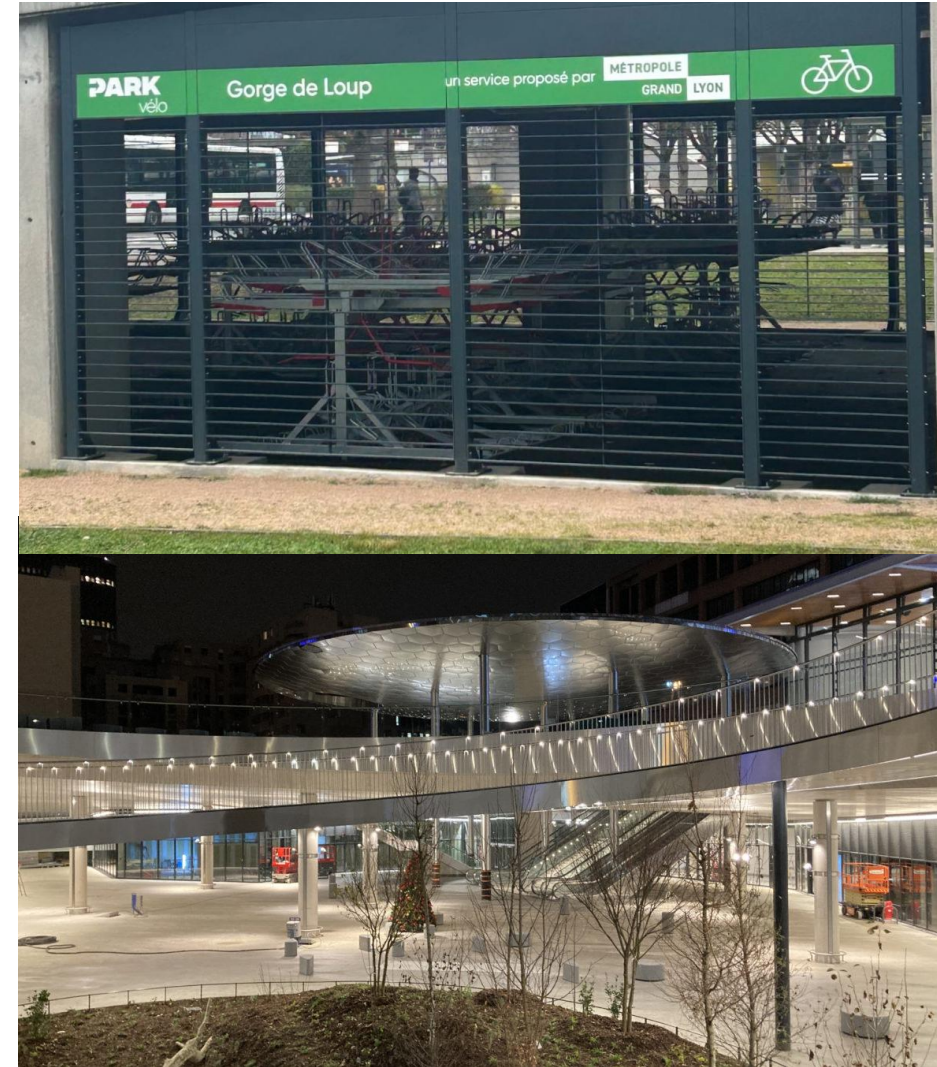
Nouvelles vélostations en intermodalité en avril 2025 !

Vélostation Gorge de Loup ouverte (194 places).

Ouverture de la vélostation Part-Dieu le 2 avril avec 1 500 places dont :

- 1270 pour les vélos standards
- 204 pour les vélos spéciaux type longtail
- 26 places dédiées aux vélos cargos.

Accès gratuit après inscription
[LPA.fr](https://lpa.fr)



Conditions d'accès aux vélostations et parcs relais vélos aux abords des transports

	Inscription	Coût	Contrôle en entrée
P+R vélo TCL 	Depuis octobre 2024 : Aucune inscription nécessaire [Pour info, AVANT, ce service était ouvert seulement aux abonnés TCL, inscrits au service sur tcl.fr]	Gratuit	Toute carte TCL (nominative, tickets rechargeables pas autorisés) avec titre chargé. - Pour les abonnés : aucun impact - Pour les occasionnels : un titre est débité si première validation de la journée, ou considéré en correspondance
Vélostations intermodalité 	Oui / pour toutes les vélostations intermodalité Park Vélo (Villette, Béraudier, Gorge de Loup), sur le site LPA.fr	Gratuit	Carte TCL ou Oura sans titre chargé
P+R vélo TER 	Oui / pour 1 ou 2 consignes	35€/an	Carte Oûra

Presqu'île à Vivre

Une Presqu'île plus accessible, rafraîchie et agréable à vivre

En végétalisant les espaces publics, en réorganisant les déplacements au profit des piétons, des vélos et des transports en commun et en aménageant une ville confortable pour tous les usagers.

Améliorer le cadre de vie et adapter la ville au réchauffement climatique

Transformer et végétaliser les espaces publics

Rééquilibrer et réorganiser les mobilités en fonction des usages

Le projet en quelques chiffres et exemples :

- 33 000 m² d'espaces publics transformés et végétalisés
- Piétonnisation de rue de la République
- +4 km de voies piétonnes (9 km au total)
- Restructuration du réseau Bus avec le passage à double sens de la rue Grenette
- Création d'une aire piétonne dans le bas des Pentes en octobre 2023
- Regualification de la rue Émile Zola, de rue de l'Ancienne Préfecture, ...



Rue de la République - Illustration



Une zone à trafic limité pour réduire les nuisances générées par le trafic de transit

Le périmètre de la ZTL s'étend du bas des pentes de la Croix-Rousse jusqu'à Bellecour.

 Mise en place : juin 2025



C'est quoi **une ZTL** ?



La Zone à Trafic Limité en quelques chiffres :

- Une réglementation active 24h/24 et 7j/7
- 2 régimes d'accès différents (Le matin et l'après-midi à partir de 13h)

Le matin

Apaisement minimal

C'est le temps de l'approvisionnement. Les bornes de la ZTL seront en position basse, pour faciliter les livraisons et les accès logistiques à l'intérieur du périmètre.

L'après-midi

Apaisement maximal

C'est le temps de la tranquillité. Les bornes de la ZTL seront en position haute. Seuls les usagers bénéficiant d'un badge et les plaques d'immatriculation préalablement enregistrées peuvent accéder au périmètre.

- 3 catégories d'usagers ayants droit : riverains, pros, visiteurs
- 2 types d'accès : permanent / occasionnel
- Une douzaine de nouveaux sites bornés
- 5 portes d'entrée (côté Rhône, côté Saône et côté Bellecour)



80%

des accès au centre* s'effectuent autrement qu'en voiture



90%

des déplacements dans la Presqu'île se font à pied

*Centre : La Presqu'île de Lyon s'étend du Boulevard de la Croix-Rousse jusqu'à Perrache
Source : Enquête Ménage Déplacement, 2015



Un fonctionnement organisé avec plusieurs technologies

Enjeux

- Simplicité des solutions
- Adaptation à chaque public

Les ayants droit des aires piétonnes géographiquement dans la ZTL seront automatiquement inclus en tant qu'ayants droit de la ZTL (avec le même badge)

4 solutions d'accès à disposition

- LAPI (lecture automatique de plaques)



- Badge



- Digicode (diffusion restreinte)



- Appel ou reconnaissance de silhouette du véhicule (nécessite un véhicule reconnaissable)



		LAPI	Badge	Digicode	Silhouette véhicule
Permanents	Riverains, commerçants, locaux professionnels	 ☒	☒		
	Services publics, transports en commun, urgences	☒			☒
	Autres ayants droit permanents	 ☒			(☒)
Occasionnels	Clients des hôtels, livraisons spécifiques	(☒)		☒	
	Autres ayants droit occasionnels	 ☒			

Un déploiement progressif

05/02

Période transitoire

22/04

Période de mise en place

Début juin

Annonces officielles



Les usagers sont informés du bilan de la consultation, des modalités de déploiement de la ZTL, du calendrier et des services qui seront mis en place dans le cadre de la relation usagers.



Les usagers peuvent contacter les centres de contact de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon et/ou se rendre en mairies d'arrondissement.

Pour un accompagnement personnalisé sur les démarches à venir ou pour les cas très particuliers, les usagers sont invités à attendre l'ouverture du Guichet Unique.



Ouverture guichet unique

Pour toute question, les usagers (ayants droit ou non) peuvent contacter directement le Guichet Unique ou bien les centres de contact et les mairies d'arrondissement.

Les ayant droits peuvent réaliser leurs démarches en ligne sur le site du Guichet Unique, en boutique LPA et/ou en mairies d'arrondissement sur RDV.



Pour déposer ou suivre le traitement de leur demande, les usagers peuvent se connecter sur le Guichet Unique et/ou se rendre en boutique LPA et en mairies d'arrondissement sur RDV.

Après un temps d'instruction de leur demande, les usagers peuvent récupérer leur badge en boutique LPA ou en mairies d'arrondissement (riverains) sur RDV.



Entrée en vigueur ZTL

Pour déclarer tout problème d'accès à la ZTL, les usagers peuvent contacter directement le Guichet Unique.



Restez informés au quotidien !

Plus d'infos sur :

- [Mobilites.grandlyon.com](https://mobilites.grandlyon.com)
- [Jeparticipe.grandlyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com)

Rejoignez le WhatsApp "Infos Presqu'île à Vivre"



Point d'étape ZFE

Nouveaux arrêtés de circulation depuis décembre 2024

- **Dérogation pour les travailleurs en horaires décalés qui répondent aux conditions cumulatives :**
 - Utiliser un véhicule particulier Crit'Air 3 (voiture ou deux-roues) pour circuler dans la ZFE
 - Débuter, terminer ou exercer une activité professionnelle entre **21h et 6h**, plus de 52 jours par an.

Cette dérogation est applicable du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Justificatifs :

- Attestation papier téléchargeable sur Toodego à faire signer par l'employeur.
 - A partir du 1^{er} juin : processus dématérialisé + vignette à apposer sur le pare-brise
- **Prolongation des dérogations** pour les véhicules professionnels spécifiques, d'approvisionnement des marchés des circuits de proximité jusqu'à fin 2027 pour les Crit'Air 3.

Nouveau règlement des aides

Depuis le 14 février 2025 :

Aide à la conversion pour les particuliers :

- **révision à la hausse des seuils** de revenu fiscal de référence (RFR) annuel par part sur lesquels les montants des aides sont indexés => plafond à 26 200 €/RFR/part (aides accessibles à 80 % des ménages).
- **véhicules mis au rebut éligibles : Crit'Air 4, 3, 2.**

Pour les professionnels :

- 364 codes d'Activité Principale Exercée (APE) éligibles à l'aide (**recentrage de l'aide en priorité sur les activités induisant un transport de marchandises ou d'objets lourds** – secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'aide à domicile, notamment).

Widgets de l'Agence des Mobilités

Faciliter l'accès à vos sites grâce aux widgets de l'Agence des Mobilités

Intégrer directement sur votre site internet la carte multimodale ou le calculateur d'itinéraire de l'Agence des Mobilités :

- Carte mise à jour automatiquement avec l'état du trafic, les chantiers, les parkings, réseau de transport en commun, stations Vélo'v, aires de covoiturage...
- Calculateur d'itinéraire pour trouver le trajet le plus rapide selon les critères de recherche sélectionnés, mais également des alternatives pertinentes selon l'état du trafic.

A demander sur
[Mobilites.grandlyon.com](https://mobilites.grandlyon.com)

Venir au musée

Station Vieux Lyon

Funiculaire F2 : direction Fourvière

Funiculaire F1 : direction Saint Just, arrêt Minimes

Parking

Rue Roger Radisson, à proximité du musée

L'Agence des Mobilités me conseille



 Lieu de départ

 17 rue Cléberg 69005 Lyon



agence des
→ MOBILITES

Rechercher

A vos questions !

5. Voies Lyonnaises : état d'avancement 2025

Guillaume Julien Neveu, Métropole de Lyon

LA MOBILITÉ EN MÉTROPOLE – LE CONSTAT



67% de l'espace de voirie
pour 42% des déplacements

-10% de déplacements en
voiture depuis 2019

8 jours/an passés dans les
embouteillages en moyenne

1 foyer sur 3 sans voiture
dans la Métropole en 2022



+12% de trajets à vélo entre
2021 et 2022, **+370% en 10**
ans

Principaux freins à la
pratique : **insécurité et**
cohabitation avec les autres
modes



20% de trottoirs non-
réglementaires ou absents

35% de déplacements
quotidiens à pied



Fréquentation à la hausse
après une chute due au COVID
+19% en 2022

À capacité de voirie
équivalente,
là où peut passer



1 personne en voiture,
peuvent passer :



5 personnes
en transports
en commun



7 personnes
à vélo



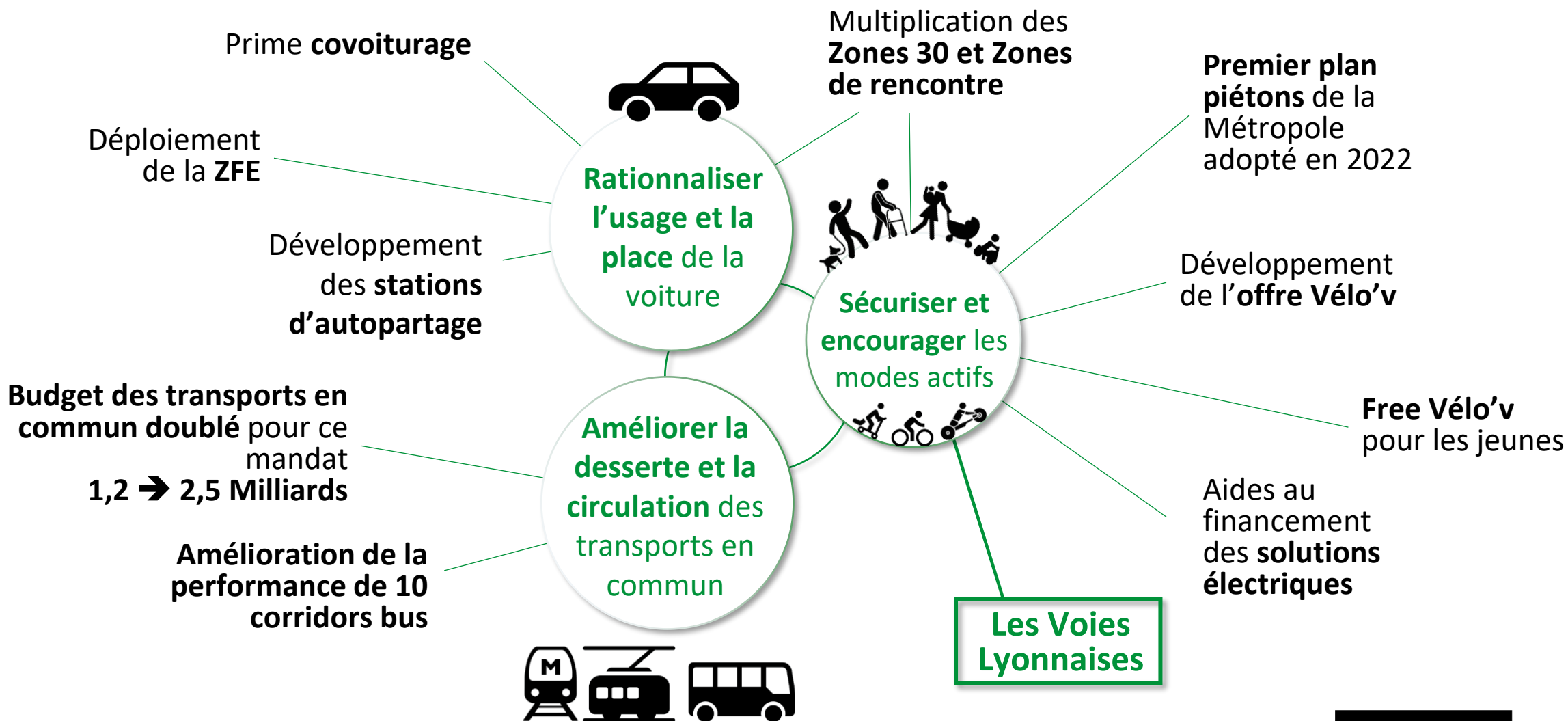
10 personnes
à pied

● —● **L'enjeu : rééquilibrer l'espace public** ● —●
pour refléter l'évolution des mobilités dans la Métropole

MÉTROPOLE

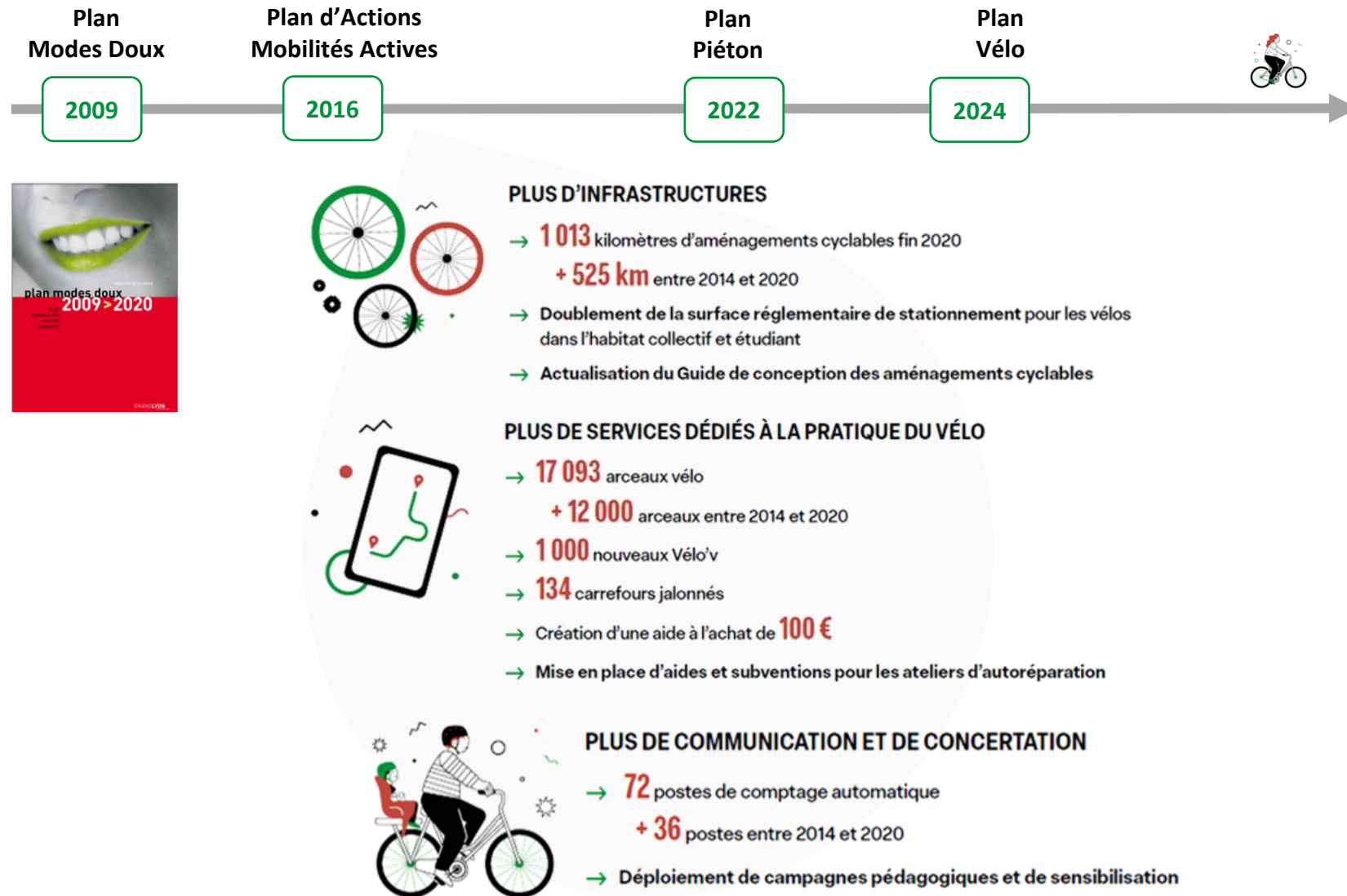
GRAND LYON

LA MOBILITÉ EN MÉTROPOLÉ – LES SOLUTIONS



En permettant à ceux **qui le veulent et le peuvent** d'adopter modes actifs et transports en commun, **on facilite la circulation de tous.**

Historique de la stratégie modes actifs



MÉTROPOLE

GRAND LYON

De nouvelles ambitions pour répondre à des enjeux persistants

De nouvelles ambitions...

X 3 Tripler le nombre de déplacements à vélo entre 2019 et 2026

→ Faire de la Métropole de Lyon un territoire cyclable pour toutes et tous.

1, 2 OU 3 Hisser la Métropole de Lyon sur le podium du Baromètre des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB).

...Qui répondent à des enjeux persistants sur notre territoire



**UN ENJEU DE SANTÉ
PUBLIQUE**



**UN ENJEU
D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**



**UN ENJEU SOCIAL
ET DE POUVOIR D'ACHAT**

Plan vélo de la Métropole de Lyon

La voie d'un territoire cyclable et plus sûr



LES VOIES LYONNAISES - Un nouveau réseau de transport

Confort et sécurité pour tous les usages et tous les usagers des modes actifs

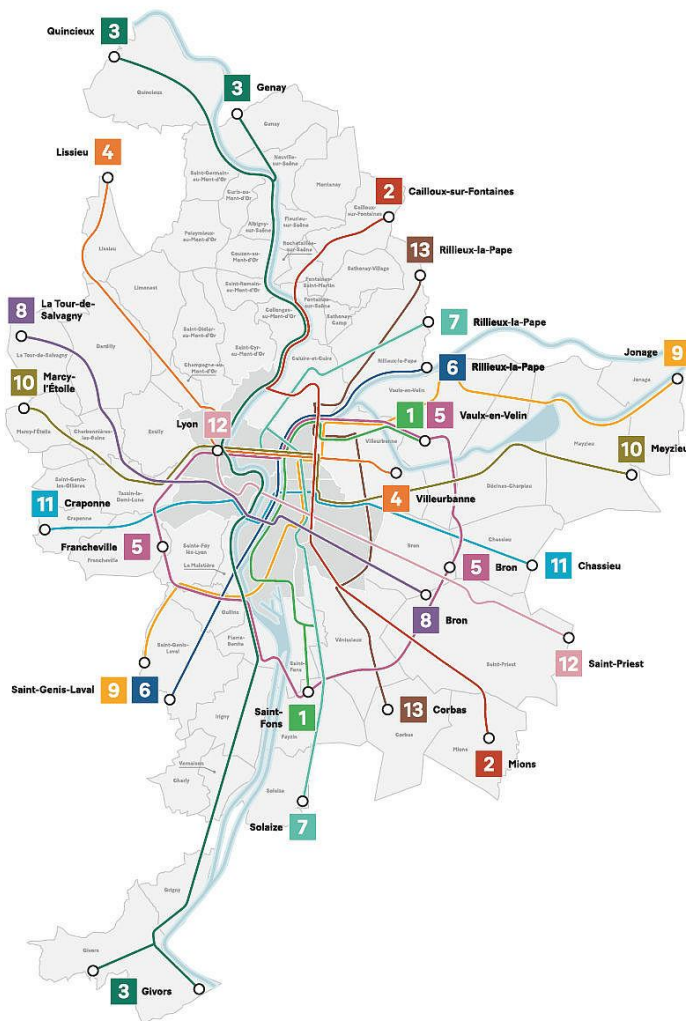
- ✓ **Un réseau en toile d'araignée**
pour lier les communes de la périphérie entre elles
- ✓ **Des trajets les plus directs possibles**
insérés sur de grands axes et faciles à repérer grâce à une signalétique identifiable
- ✓ **Une séparation des modes**
pour protéger piétons et cyclistes et encourager une mobilité sécurisée des plus vulnérables (PMR, cyclistes débutants, enfants...)
- ✓ **Des pistes larges** pour :
 - accueillir tous les gabarits (vélos-cargos, vélos adaptés...)
 - doubler sans gêner (vélotafeurs pressés)
 - circuler de front (familles avec enfants en promenade)



Le réseau cible



RÉSEAU 2030



Horizon 2030

- 355 km d'infrastructure
- 13 lignes
- 48 communes concernées
- 99% des habitants et des emplois à 10 minutes à vélo des Voies Lyonnaises

1 Vaulx-en-Velin Saint-Fons — 21 km	8 La Tour-de-Salvagny Bron — 28 km
2 Cailloux Mions — 32 km	9 Jonage Saint-Genis-Laval — 37 km
3 Quincieux Givors — 57 km	10 Marcy-l'Étoile Meyzieu — 31 km
4 Lissieu Villeurbanne — 22 km	11 Craponne Chassieu — 25 km
5 Saint-Fons par Francheville, Bron — 46 km	12 Lyon Saint-Priest — 20 km
6 Rillieux la Pape Saint-Genis-Laval — 20 km	13 Rillieux Corbas — 24 km
7 Rillieux Solaize — 34 km	

Mais pas qu'un réseau cyclable



Au-delà de la mobilité, des réponses aux enjeux :

- ✓ Environnementaux et de santé publique :
 - Lutte contre la **sédentarité**
 - Amélioration de la **qualité de l'air**
 - **Végétalisation** pour lutter contre les îlots de chaleur
 - **Désimperméabilisation** pour améliorer la porosité des sols
- ✓ Économiques :
 - Offre alternative face à l'**augmentation de coût des énergies carbonées** et au prix élevé des véhicules électriques
 - Accompagnement au **développement de la cyclologistique**

Des projets d'espaces publics au profit de tous

- Libération des trottoirs par la création de pistes sur chaussée
- Élargissement des trottoirs, mises aux normes et des quais bus en parallèle des Voies Lyonnaises
- Limitation de la place de la voiture pour créer de vrais espaces publics sécurisés
- Renouvellements ponctuels des réseaux d'assainissement et d'eau potable

→ A date :
→ 26 390 m² de surface rendue aux piétons
→ + 292 passages piétons rendus conformes PMR
→ 8 165 arbres plantés 3,7 ha végétalisés
→ près de 7 ha désimperméabilisés
→ près de 900 arceaux vélos ajoutés



Des projets d'espaces publics au profit de tous

- **Végétalisation et désimperméabilisation**

VL2 – Av Viviani – Lyon 8 - Vénissieux



VL7 – Échangeur L Bonnevey Vénissieux



VL8 – Bd du Valvert – Ecully - Tassin



A vos questions !

Agenda mobilité

Webinaire Vélo-école de la Métropole de Lyon

10 avril

Préparez « Mai à Vélo » et découvrez la Vélo-école **le 10 avril de 9h à 9h45** :

- Formations pratiques et théoriques au sein de l'établissement, prises en charge par la collectivité
- Objectif : accompagner tous les collaborateurs vers l'autonomie à vélo en circulation.

MAI
à *vélo*



**Inscription
en ligne**



Techlid : commission mobilités

20 mai 2025



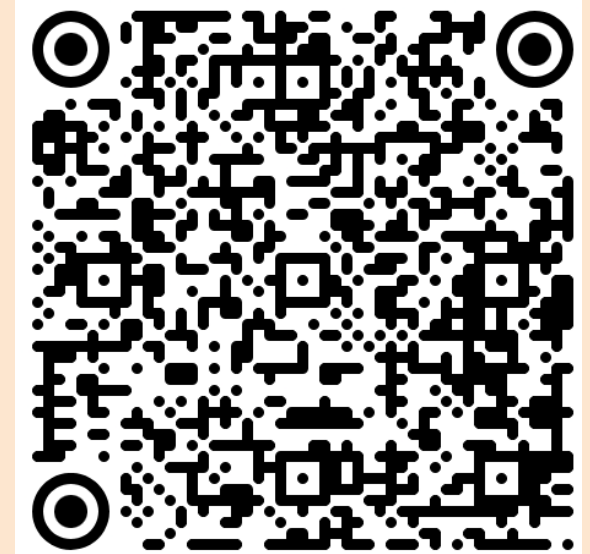
L'Agence des Mobilités, SYTRAL Mobilités et la direction Action et Transition Economiques de la Métropole de Lyon organisent une réunion d'information mobilités **le 20 mai 2025 de 8h30 à 10h30** :

- Partager des actions mises en œuvre sur le secteur par les employeurs
- Engager des réflexions sur la mise en place d'une commission mobilités.

Contact :

Kevin Herrera – Agence des Mobilités
kherrera@grandlyon.com - 04 26 83 95 51

**Inscription
en ligne**



Vallée de la Chimie : village mobilités

20 mai

L'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie organise un village mobilité avec de nombreux partenaires le 20 mai 2025.



**Plus d'informations à venir sur le site de
l'association : addvc.org**

Contact :

Antoine Plan – Agence des Mobilités
aplan@grandlyon.com - 04 26 83 95 55

Vos interlocuteurs

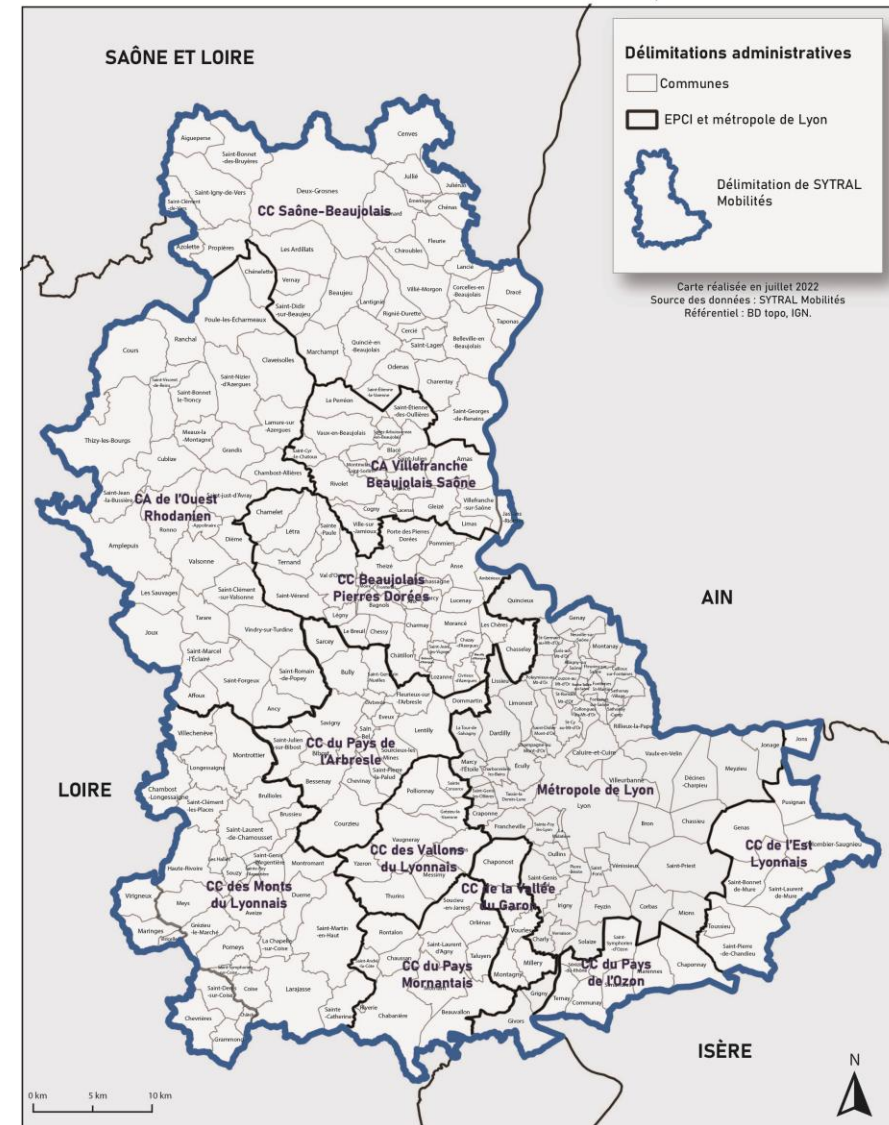
SYTRAL Mobilités – Métropole de Lyon

Périmètres et contacts

SYTRAL Mobilités :

- 11 Communautés de communes et agglomérations membres de SYTRAL Mobilités
- ZI Mi-Plaine et ZI AIRM

conseil-en-mobilite-employeurs@sytral.fr

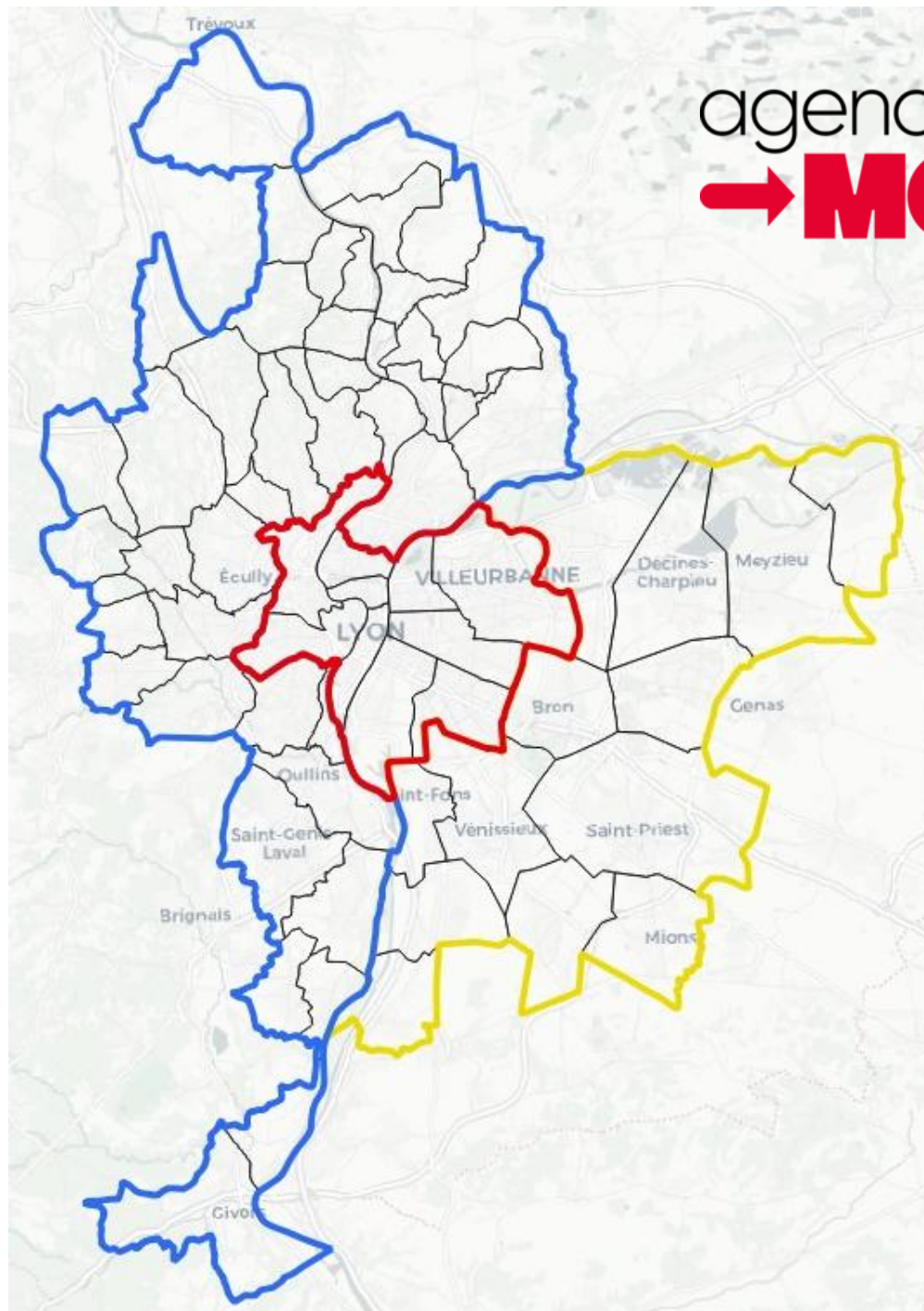




Micheline ETHO
metho@grandlyon.com
Lyon et Villeurbanne



Kevin HERRERA
kherrera@grandlyon.com
Ouest lyonnais



agence des
→ MOBILITES

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



Antoine PLAN
aplan@grandlyon.com
Est lyonnais

**Merci
pour votre participation
et à bientôt !**